

C'est, du reste, une vérité qui n'a pas besoin maintenant d'être prouvée. Il faut ajouter que les inscriptions présentent une certitude devant laquelle doit fléchir l'histoire.

Longtemps il fut de mode, chez nous, de placer en tête d'un ouvrage, les sonnets et les autres pièces de vers qui se composaient à la louange de l'auteur. Nous citerons le seul morceau de ce genre que porte la *Recherche* de Spon ; il nous a semblé que ce fragment qui renferme de justes éloges formulés en vers passables, pourrait bien prendre place dans notre Notice, parce qu'il vient d'un avocat nîmois, dont les biographes ont conservé le nom, et qui n'était pas sans quelque mérite littéraire. On rencontre quelquefois dans les ventes de librairie des volumes qui lui ont appartenu. Nous avons un Tertullien de Rigault avec la signature de ce François Graverol (1680).

Voici maintenant le poème parénétiqne :

Eia age ! Castalidum decus immortalè Sororum,
 Sponsi, quam nactus Spartam es virtutibus orna.
 Iam satis obscuris jacuit demersa tenebris
 Gloria Lugdunensis agri. Sunt scripta RUBÆ
 Sicca nimis, nugasque docet PARADINUS auiles.
 Fac pateant Musæa, quibus conamine magno
 Abdidit immensas immensa scientia gazas.
 Lugdunum, nimis (heu ! nimium) tua docta silerent
 Marmora ; labentis repara dispendia famæ.
 Vix datur Augusto vovit quod Gallia Templum
 Noscere, vix Venerisque Forum, murosque Neronis.
 Vix notum Planci nomen ; dicturus ad Aram
 Et Lugdunensem vix notus Rhetor. Inane
 Nil nisi nomen habet Lugdunum. Scriuia paude,
 Sponsi, atque in memori deponito condita prælo,
 Romulidum prohibens induci obliviam factis,
 Ardua res, fateor, dignus quoque vindice nodus ;
 Magne molis opus ; verum hinc tibi gloria major
 Surget, et æternos tibi conciliabit honores.
 Perficere hoc frustra quondam tentare priores :